

Annexe 3

Collaboration entre l'Inrap, les Collectivités territoriales et les Sra : vers un pôle public !

Si les autres services publics de l'archéologie (CNRS, Universités, Musées.) sont bien concernés par le développement nécessaire des collaborations, il n'en reste pas moins vrai qu'il y a trois services dont la mission principale est liée à l'archéologie préventive et qui sont ainsi confrontés quotidiennement aux problèmes qui lui sont spécifiques. Il en découle que la relation, et la collaboration, entre ces trois services est l'enjeu majeur d'une archéologie préventive de service public.

Avant d'aborder les problèmes de fond, il est malheureusement nécessaire de souligner les blocages existants, fondés bien davantage sur le fantasme que sur la réalité, qui nuisent considérablement aux progrès que l'on peut attendre dans le développement de cette collaboration.

En effet, dans les trois institutions, des personnes de l'encadrement supérieur, mais plus particulièrement de l'encadrement médian, restent confinés dans des positions du « tout sauf ». Il est ainsi symptomatique que quand le Président de l'Inrap parle de l'« ennemi », il parle des collectivités territoriales et non des opérateurs privés. Il est suivi sur cette voie par d'autres directeurs et certains AST. En réunions de service de l'Inrap, lorsque ces derniers emploient « la concurrence », ils associent dans un même magma délétère les entreprises privées et les services de collectivité. La responsabilité des situations les plus critiques restant est cependant attribuée au Sra. Dans les Collectivités, la motivation première d'un certain nombre de responsables de service est d'en découdre avec l'Inrap et les Sra. Enfin, dans les Sra, notamment au sud de la Loire, l'existence-même de l'Inrap reste difficile à admettre par certains.

Pourtant, à la base, la majorité des agents souhaite une collaboration aussi effective qu'efficace ; celle-ci ne viendra pas sans évolutions réglementaires. Elles devront être portées énergiquement, avec une réelle volonté de neutraliser les antagonismes entre les différentes institutions. Il ne s'agit pas de viser des personnes mais une attitude qui est non seulement tolérée mais parfois même promue par des politiques libérales destinées à favoriser l'émergence et le développement de la concurrence.

Il s'agit en priorité de supprimer les situations qui génèrent des conflits à répétition entre institutions :

- pour les collectivités territoriales, la réalisation de fouilles, en dehors de leur territoire, et hors accord (ci-dessous), nuit gravement à la bonne entente entre services publics. De plus, elle apparaît comme contradictoire avec ce que l'on peut attendre d'un dispositif de fonctionnement et des objectifs de ces collectivités. La loi devra donc l'autoriser à titre exceptionnel et dans le cadre de collaboration inter institutionnelle ;
- la qualité du travail des services de collectivités est caractérisée par une connaissance approfondie du contexte local, mais elle est en revanche handicapée par le manque de spécialistes. En effet, dans la plupart des cas la structure est trop petite pour proposer toutes les spécialités et les études et analyses « à la carte » ne peuvent compenser cette faiblesse. Il est nécessaire d'obtenir un texte favorisant les échanges et cette collaboration devrait pouvoir prendre différentes formes ;
- la valorisation et la communication vers le grand public est source de multiples conflits, notamment entre les Collectivités et l'Inrap. Il convient de ne pas en sous-estimer les effets néfastes et d'envisager un encadrement plus strict de cette communication sur un territoire

donné et elle doit être systématiquement commune (ou au moins convenue) dès lors qu'un service de collectivité existe. Il faut également que les Sra soient partenaires de la valorisation de ce qui relève de la politique archéologique générale d'une région, domaine dont l'Inrap et les Collectivités ont trop tendance à revendiquer la propriété alors même qu'il relève en (grande) partie des prérogatives des services régionaux.

D'autres mesures sont également à prendre

- mettre un terme à la concurrence commerciale absurde que se livrent les services publics entre eux par une politique de collaboration systématique et effective définie par conventions prévoyant des équipes mixtes dans des territoires donnés. Les réponses aux marchés doivent être uniques, ou se faire par désistement réciproque et la répartition des tâches doit se faire en fonction des compétences et spécialités présentes dans les services. Afin d'imposer ces pratiques, les textes doivent souligner que ces compétences et spécialités régionales ou interrégionales doivent être systématiquement prévues par les projets scientifiques et techniques (PST). Par le biais de l'examen de ces PST, les Sra doivent, en l'absence d'accord, pouvoir les imposer en refusant les projets incluant des études et analyses à la carte ;
- favoriser plus particulièrement les passerelles entre ces trois institutions : la demande concerne tous les archéologues des services publics mais pour les trois services concernés, ces échanges sont assez fondamentaux pour favoriser les collaborations ;
- Les moyens de la recherche en archéologie préventive doivent, sous certaines conditions, dont notamment l'avis du Conseil scientifique de l'Inrap, être ouverts aux personnels des services publics de l'archéologie. Ce dispositif, sans décentraliser la mission de recherche qui doit rester une compétence nationale, aurait pour avantages de développer et renforcer les collaborations Inrap/collectivités territoriales, d'éviter le morcellement des moyens alloués à la recherche (ils seraient octroyés selon les mêmes critères par une seule instance indépendante issue de l'expression démocratique de la communauté scientifique) et de favoriser le regroupement des données scientifiques ;
- inciter la participation des agents des collectivités aux programmes de recherches collectifs régionaux.

Conclusion : vers un pôle public

La constitution d'un pôle public, fondé sur ces trois piliers, devrait permettre de constituer un vrai service public de l'archéologie, avec notamment :

- des passerelles effectives pour les personnels des trois institutions, notamment par un statut unifié d'archéologue pour l'ensemble des archéologues des services publics ;
- une communication réellement concertée vers le grand public, dans une perspective de moyen terme, afin de convaincre ce public de l'intérêt de l'archéologie préventive ;
- attribution des opérations en fonction de critères de présence de compétences des responsables d'opération et des équipes ;
- réalisation de toutes les études spécialisées, par les mêmes personnels dans un même secteur, selon leurs compétences, et indépendamment de leur appartenance à une de ces trois institutions, ou à une autre institution publique ;